



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE D'AMIENS,
CHANCELIERE DES UNIVERSITES,**

N° DEC 19-005

- VU La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant de l'Education nationale ;
- VU Le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C dans la fonction publique de l'Etat ;
- VU L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Education nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- Vu L'arrêté 2017-004 du 20 juillet 2017 portant création du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- Vu, L'arrêté du 25 janvier 2019 autorisant, au titre de l'année 2019, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres de commission de sélection du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les personnes citées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 4 février 2019

Pour la Rectrice et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie,

Jean-Jacques VIAL

ANNEXE DE L'ARRETE DEC-19-005 FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS

2/2

SESSION 2019 AMIENS

Président

David-Olivier COMTE
Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Rectorat de l'Académie d'Amiens (80)

Vice-Président

Vincent OBLIN
Personnel de Direction

Lycée du Marquenterre de Rue (80)

Membres de la commission

Rodolphe CARETTE
Agent-Comptable

Lycée Pierre de la Ramée de Saint-Quentin (02)

Laurent HAFFRAY
Agent-Comptable

Lycée Cassini de Clermont (60)

Dominique HARAUT
Personnel de Direction

Lycée Européen de Villers Cotterets (02)

Nathalie LAFILE
Personnel de direction

Collège Pellerin de Beauvais (60)

Dimitri LANCEL
Agent Comptable

Lycée Langevin de Beauvais (60)

Brigitte LAPLACE-SUDEL
Agent Comptable

Lycée Jean Calvin de Noyon (60)

Aurélien LECOMTE
AAE

Préfecture de la Somme d'Amiens (80)

Delphine PLUQUET
APAE

Rectorat de l'Académie d'Amiens (80)

Françoise PRUVOT
AAE

Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (80)